

député doit le savoir, puisque cette enquête intitulée « projet d'une étude-pilote économique-sociale dans la région Saguenay-Lac Saint-Jean » a été proposée aux autorités provinciales le 11 juin 1965, alors qu'il n'était pas question d'élections. Cette enquête devait couvrir trois régions différentes du Lac Saint-Jean, la vallée de Mistassini, Shipshaw Valin et le bassin de la Péribonca.

C'était une étude-pilote faite par la population elle-même. Lui, le grand défenseur de la démocratie, aurait dû lire les documents avant de discuter de ce projet—et je cite:

Une étude faite par la population elle-même pour fournir des renseignements, des statistiques qui permettront à cette population de prendre conscience de ses problèmes et d'en mesurer toute la dimension.

Le projet a été formulé par le Conseil économique régional du Lac Saint-Jean le 11 juin. Il a été approuvé par l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture du Québec, et signataire des accords de l'ARDA pour la province de Québec, le 24 août 1965 et, quelques jours après, sanctionné par l'administration fédérale.

M. Caouette: C'a été mis en application pendant les élections!

L'hon. M. Sauvé: Cette enquête ne pouvait évidemment pas commencer avant d'avoir été approuvée. Or, quel était le montant consacré à l'enquête pour les trois régions? Une somme totale de \$50,000, dont à peu près 40 p. 100 pour la section de Mistassini, dans le comté du député de Roberval.

Or, ce même député dit qu'on payait les gens \$15 par jour et que, durant la dernière semaine avant les élections, plus de 1,000 personnes ont travaillé jour et nuit dans le comté.

Or, le montant total prévu en salaires, pour les trois régions, était réparti ainsi: \$8,000 pour l'animation sociale et \$5,000 pour le secrétariat, soit une somme d'à peu près \$13,000 pour les trois régions, dont 40 p. 100 de cette somme, \$5,000 pour le comté de Roberval, et l'honorable député prétend qu'on a payé les gens \$15 par jour et qu'il y en avait 1,000, ce qui veut dire \$15,000 par jour, alors que le montant prévu et approuvé pour cette région s'élevait à peine à \$5,000. Voilà le genre d'assertion qu'on fait! Le député déclare également:

On allait dans les foyers pour questionner; on prétendait questionner sur le budget d'une famille pour établir l'état de pauvreté d'une famille, mais en fait, on questionnait pour savoir s'ils étaient bleus, rouges ou Crédit social.

Or, j'ai ici le texte de l'inventaire démographique et de l'inventaire sur l'embauche, les productions et les services.

Je défie l'honorable député de Roberval, ou tous les autres députés du parti dirigé par

[L'hon. M. Sauvé.]

l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette), de prouver, un seul instant, que cette enquête a été faite dans un dessein politique, qu'on a posé des questions politiques, qu'on a dépensé des sommes exagérées. On sait très bien que c'est une enquête qui était voulue par des gens de la région.

Je voudrais bien que le député de Roberval me rencontre dans un débat à la télévision ou dans son comté, et je lui opposerai ses propres assertions et la population de Roberval le répudierait, car elle a besoin de l'ARDA.

Je regrette, monsieur le président, alors que nous avons eu en cette enceinte la collaboration de tous pour voter cette loi modèle, qu'il y ait des députés qui viennent faire de la «politicaillerie»; ou bien ils ignorent les faits ou bien ils mentent sciemment.

Compte tenu d'une dépense totale d'à peu près \$4,000 à \$5,000 en salaire, je comprends mal qu'on ait pu payer \$15 par jour à 1,000 personnes à des fins politiques.

M. Langlois (Mégantic): Parlez-nous donc des Îles-de-la-Madeleine!

L'hon. M. Sauvé: Monsieur le président, je pourrais parler des Îles-de-la-Madeleine, à mon cher ami, qui serait étonné de l'honnêteté et de l'intelligence de ses habitants. Les Îles-de-la-Madeleine sont un milieu où, pendant la campagne électorale ou en d'autres temps, on vit entre soi, parce qu'il n'y a pas d'étrangers et que tout le monde se connaît. Vu que la question est présentement *sub judice*, je ne puis naturellement pas en parler, mais j'aimerais, en temps utile, faire des révélations extraordinaires qui feraient rougir l'honorable député et ses collègues du Ralliement créditiste, eux qui pensent détruire la réputation d'honnêtes gens. Ah! on ne lance pas de la boue sans risquer d'en recevoir à son tour. On ferait mieux de se surveiller, car nous avons les yeux ouverts, de ce côté-ci de la Chambre, surtout dans certains comtés de la province de Québec.

• (5.30 p.m.)

Si j'ai décidé de traiter de l'ARDA, c'est que le député a parlé des «bleuetières». L'honorable député de Roberval n'aime pas les projets de «bleuetières» que le gouvernement provincial du Québec soumet à l'approbation du gouvernement fédéral. Au fait voici ce qu'il dit:

Sous l'égide de la loi ARDA on a dépensé 3 millions pour détruire des dizaines de millions en richesses forestières.

Voici les faits, monsieur l'Orateur. Il y a assez longtemps que le député de Roberval nous raconte des histoires sur les «bleuetières» du Lac Saint-Jean et du comté de Roberval pour qu'aujourd'hui, je prenne le temps de rétablir les faits. L'aménagement